

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 5 (1977)
Heft: 3

Artikel: Bienvenue à Mézières (VD)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

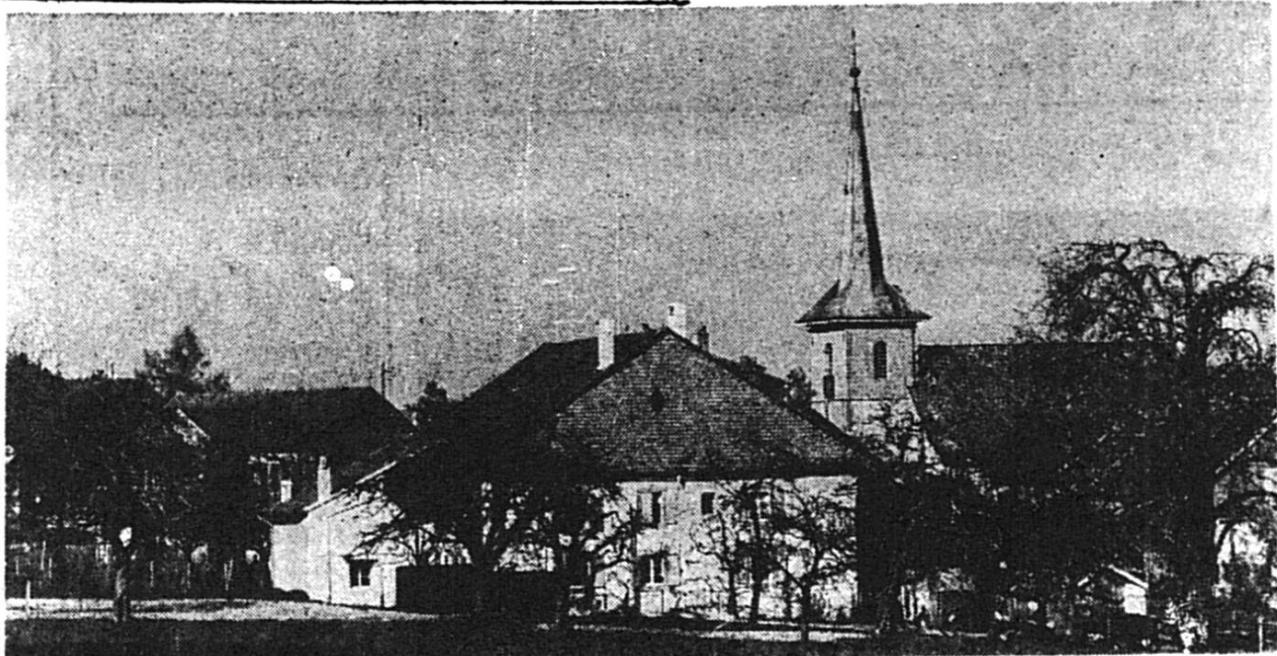
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIENVENUE A MEZIERES (VD)



Le Jorat, haut lieu du patois vaudois, s'apprête à vous recevoir, amis de nos vieux parlers qui viendrez, en bonne cohorte, des diverses régions de la Suisse romande, de la Vallée d'Aoste et de la Savoie.

Soyez les bienvenus dans ce village de Mézières qui se fera accueillant autant qu'il le pourra et sera ravi de vous entendre dans vos divers dialectes.

Pour vous spécialement, lauréats du concours quadriennal de patois, comme pour vous aussi, nouveaux Mainteneurs, ce nom de Mézières et cette année 1977 se marqueront pour toujours dans votre bonne mémoire.

Si vous savez que le nom de Jorat (avec ses variantes : Jura, Joux, Joeur, Zour, etc) signifie forêt, vous ne serez pas surpris de constater que les insignes de fête qui vous seront offerts sont en bois, de même que les prix remis aux heureux gagnants du concours.

* * *

Voici donc seize années que le Pays de Vaud n'avait pas eu l'honneur de recevoir les patoisants romands. Vous permettrez volontiers un bref coup d'oeil rétrospectif :

Le premier concours romand eut lieu en 1954 et fut entièrement organisé par la Radio ; la distribution des

prix eut lieu en mars 1955 dans le grand studio de La Sallaz.

En 1956, voici la grandiose et première fête romande des patois, à Bulle. Cinq ans s'écoulèrent ensuite et ce fut la fête de Vevey en 1961, organisée en collaboration avec l'Association cantonale du Costume Vaudois.

Dès cette époque, les fêtes ont lieu régulièrement tous les quatre ans : 1965, St-Ursanne ; 1969, Savièze ; 1973, Treyvaux qui a bénéficié d'un temps superbe.

La fête de cette année marque une étape, puisqu'elle est romande et valdôtaine. L'avenir nous dira ce qu'il faut penser de cette union. La prochaine fête se déroulera dans le futur 23ème canton de la Confédération.

Amis de toutes parts qui répondez à notre invite, faites bon voyage, venez vous réjouir avec nous dans cet amour des traditions, cette fidélité au pays, ce respect du sacré, et puissiez-vous garder de la Fête de Mézières, un vif encouragement à persévérer dans cet effort qui nous tient tant à cœur : le maintien du langage des ancêtres.

*Association vaudoise
des Amis du patois.*



La pendule.

Un jeune garçon et sa sœur, en jouant, avaient renversé la pendule qui ornait la cheminée du salon. Louis dit à sa sœur : « Personne ne nous a vus, disons que c'est le chat qui a cassé la pendule. — Non, répondit Marie, il vaut mieux être puni que de dire un mensonge. — Pourquoi, reprit Louis ? — Parce que le mensonge est une chose vile, une offense envers Dieu et que les menteurs ne sont crus de personne. Allons ensemble raconter notre maladresse à maman. »

Les deux enfants coururent aussitôt chez leur mère qui, touchée de leur franchise, les gronda bien un peu, mais ne les punit pas.